



Núméro de Révision: 005.0

Date de sortie: 07/27/2016

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE EA E-120HP B HARDENER known as DB EPOXY ADH E-120HP 50 ML. HAR	Numéro IDH:	702022
Type de produit:	Colle	numéro d'item	29353_209548
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER: PROVOQUE DES BRULURES DE LA PEAU ET DES LESIONS OCULAIRES GRAVES.
PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
CORROSION CUTANEE	1B
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Stockage:	Garder sous clef.
Élimination:	Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Numéro IDH: 702022

Nom du produit: LOCTITE EA E-120HP B HARDENER known as DB EPOXY ADH E-120HP 50 ML. HAR

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Adduct d'amine	Propriété	60 - 100
Tetraethylenepentamine	112-57-2	10 - 30
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	112-24-3	5 - 10

* Le pourcentage exact est un secret commercial. La plage de concentration est fournie pour aider les utilisateurs afin d'assurer des protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Rincer la bouche. Boire 1 à 2 verres d'eau. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Mousse antialcool.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Le personnel à proximité et sous le vent devrait être évacué. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Ammoniacque. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
--	--

Méthodes de nettoyage:

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 0 °C (32°F) et 32 °C (89.6 °F)
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger contre la lumière solaire. Éviter l'humidité.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Adduct d'amine	Rien	Rien	Rien	Rien
Tetraethylenepentamine	Rien	Rien	(PEAU) Aérosol 1 ppm (5 mg/m ³) TWA Aérosol (Sensibilisateur de la peau)	Rien
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m ³) TWA (PEAU)	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:

Liquide

Couleur:

Ambré

Odeur:

Légère

Seuil de détection d'odeur:

Non disponible

Valeur pH:

Non disponible

Pression de vapeur:

Non disponible

Point / zone d'ébullition:

> 93 °C (> 199.4 °F) 1,013 hPa

Point/domaine de fusion:

Non disponible

Gravité spécial:

0.9 - 1.1

Densité de vapeur:

Non disponible

Point d'éclair:

> 93 °C (> 199.4 °F) ; Estimé

Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Partiellement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	< 1.0 %; < 10 g/l Estimé
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	De l'ammoniaque. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Des acides.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Exposition à la vapeur d'eau. Exposition au soleil.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures.
Contact avec la peau:	Cause des brûlures à la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion:	L'ingestion cause des brûlures graves à la bouche et à la gorge, ainsi qu'un danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Adduct d'amine	Rien	Aucune information
Tetraethylenepentamine	Oral LD50 (Rat) = 3.99 g/kg Oral LD50 (Rat) = 2.1 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 0.66 g/kg	Irritant, Mutagène, Allergène
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	Rien	Allergène, Corrosif, Développemental, Irritant, Mutagène

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Adduct d'amine	Non	Non	Non
Tetraethylenepentamine	Non	Non	Non
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Tetraethylene pentamine, Triethylenetetramine, dimer fatty acid(C18)poly amido amine resin)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Tetraethylene pentamine, Triethylenetetramine, dimer fatty acid(C18)poly amido amine resin)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Tetraethylene pentamine, Triethylenetetramine, dimer fatty acid(C18)poly amido amine resin)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: dimer fatty acid(C18)poly amido amine resin

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Rebecca Coons, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 07/27/2016

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.